

# À découvrir

## L'ANCIEN CENTRE DE LA VENDÉE

Avant que l'IGN ne s'en mêle de façon plus officielle, les Martinoyens étaient persuadés que le centre de la Vendée se situait du côté de la Brennetière. Epris d'un chauvinisme fort, nous continuons de penser qu'en allant au plus loin de ce sentier vous serez en plein centre de la Vendée.



## LE CHÂTEAU DE LA GRÈVE

Le château actuel date du XV<sup>ème</sup> siècle. Il a été édifié au centre d'un triangle où siégeaient de puissantes forteresses (Les Essarts, la Chaize le Vicomte et Bournezeau). Le château



Propriété privée, aucune visite possible

servait alors de relais entre ces points forts. De nombreux vestiges témoignent encore aujourd'hui de cette position : des tours de défense avec bretèches et archères canonnières.

Pour plus d'informations :

<https://chateaudelagreve.wordpress.com/>



## L'ÉGLISE

L'église de Saint-Martin-des-Noyers a subi au fil des siècles, beaucoup de modifications. La 1<sup>ère</sup> église a été construite au XII<sup>ème</sup> siècle de style roman. Entre le XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle, différents travaux de consolidation ont été réalisés.

Elle fut finalement détruite en 1864. Sa reconstruction démarra cette même année et se termina en 1901 avec l'installation des cloches.



# Balisage

Sentier à suivre : N°5 Marron



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers

## Charte du randonneur responsable

### • Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

### • Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

### • Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

## Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay

02 51 94 40 23

[tourisme@cc-paysdechantonnay.fr](mailto:tourisme@cc-paysdechantonnay.fr)

[www.paysdechantonnay.fr/decouvrir](http://www.paysdechantonnay.fr/decouvrir)



# 5

VARIANTE

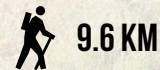
## SENTIER DU CŒUR DE VENDÉE

*Saint-Martin-des-Noyers*



## 🚩 Départ

Jardin de la Prée  
Saint-Martin-des-Noyers



9.6 KM



2H30

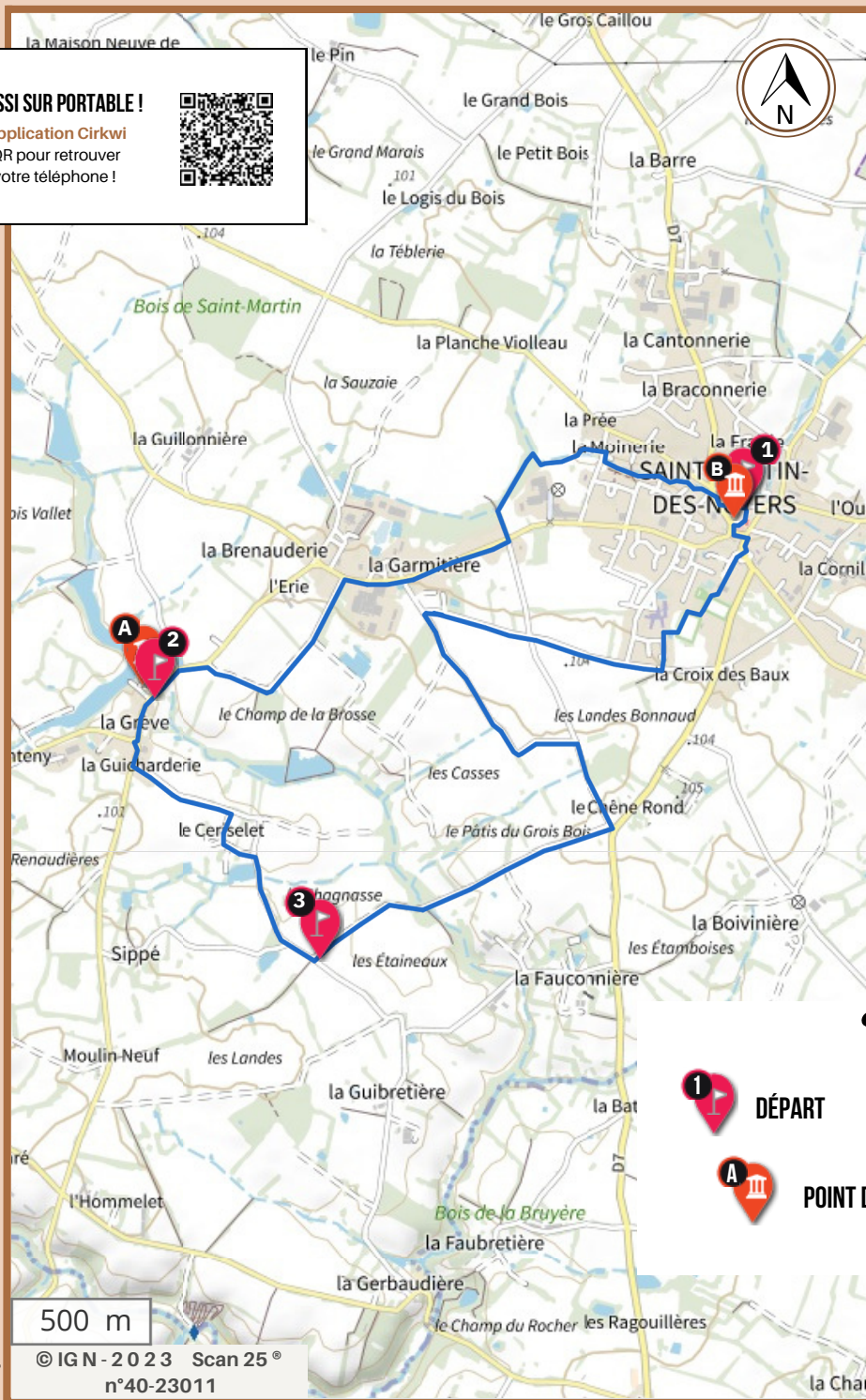


FACILE



## DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Reproduction interdite

500 m

© IGN - 2023 Scan 25°  
n°40-23011



# Le pas à pas

DÉPART PARKING DU JARDIN DE LA PRÉE - SAINT-MARTIN-DES-NOYERS

GPS : 46.72273/ -1.17821

1

Prendre le chemin à gauche du **cimetière**. Arrivé à la route, continuer tout droit pour ensuite prendre le chemin à gauche qui longe le **ruisseau des Rochettes**. Traverser le ruisseau par le **pont** et tourner tout de suite à gauche. À la fin du chemin, au stop, prendre à droite puis rapidement à gauche. Suivre ce chemin pendant 600 m et tourner à gauche pour rejoindre la **D52**. Longer la départementale par la droite pendant 700 m en utilisant la **piste cyclable**. Avant le grand virage, prendre la route à gauche pour rattraper le chemin en face. Marcher 800 m sur ce chemin et de retour sur la **D52**, prendre à gauche pour rejoindre le **Château de la Grève** en utilisant toujours la **piste cyclable**.

2

Après avoir remarqué le **Château**, poursuivre sur cette **piste cyclable**. Au grand carrefour, prendre la direction de la **Chaize le Vicomte** puis emprunter la prochaine route à gauche en direction du **Ceriselet**. 450 m plus loin, tourner à droite pour traverser le **village du Ceriselet**. À la sortie du village, prendre à droite. Continuer sur cette route pendant 500 m puis prendre le prochain chemin à gauche et suivre cette direction pendant 1,4 km.

3

Marcher 400 m et emprunter le chemin à gauche. Suivre cette route pendant 950 m puis prendre à droite. Continuer tout droit pendant 850 m. Emprunter la **piste cyclable** au niveau du **stop** à gauche et continuer tout droit. Prendre le 2<sup>ème</sup> chemin à gauche sur la **piste cyclable**. Remonter la rue pour emprunter le chemin passant à côté de l'**EHPAD et des jeux pour enfants**. Continuer en suivant le chemin qui passe **entre le terrain de foot et la salle de sports**. Poursuivre tout droit et rejoindre la **rue du Docteur Gauducheau**. Prendre à gauche sur cette rue et quelques mètres plus loin, encore à gauche. Continuer en tournant 2 fois à droite pour **contourner l'église** par la rue à sens unique. Lâcher l'**église** en poursuivant tout droit cette rue et rejoindre le **point de départ**.

## Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT

